

Denise Gilliland en a pris pour un an à Bochuz

DOCUMENTAIRE

La réalisatrice vaudoise se passionne pour les âmes cabossées, avec l'idée d'une reconstruction par la création. Elle sort *Article 43* après avoir animé un atelier de cinéma aux Etablissements pénitenciers de la Plaine de l'Orbe.

CÉCILE LECOULTRE

Avec une moue inquiète, Denise Gilliland se doute que la projection sur grand écran d'*Article 43* ne séduira pas par la qualité des images, souvent saisies au vol. Par contre, ce documentaire, qui plonge dans les entrailles de la prison de Bochuz, possède d'autres arguments. La générosité, la sincérité surtout. Durant un an, la documentariste a animé un atelier de cinéma parmi les détenus. Son film raconte la lente progression vers les cinq courts-métrages qui en sont issus. «Pour la plupart, c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion d'agir de

manière positive, d'être valorisés. De sortir, au fond...»

Denise Gilliland pensait d'abord titrer *Images en taule*, puis *Article 43* s'est imposé. Désormais révisé dans le nouveau Code pénal, ce point de loi permettait d'interner des délinquants jugés dangereux au-delà de leur peine, pour une durée indéterminée. Soumis à une réévaluation psychiatrique durant le tournage, plusieurs des protagonistes ignoraient leur sort. Le film saisit cette tension latente. L'humour surgit, comme quand l'interdiction de fumer leur... ouvre les portes, mais la dangerosité demeure néanmoins. «Je n'ai jamais eu peur d'eux, sourit la réalisatrice. J'ai plutôt eu peur pour eux, pour leurs films. Ne pas les terminer revenait à leur mettre la tête dans le mur. Ça a failli péter, mais non...»

Vouvoiement de rigueur

La complexité de la situation imposait non seulement de suivre le règlement imposé par l'établissement, contrôle des images, floutage de visages, filmage du

rant les temps de loisir, etc. Mais au-delà d'un exercice finalement peu censuré, Denise Gilliland avait fixé ses propres règles. Ainsi, dans un premier temps, elle refuse de connaître les raisons pour lesquelles Hervé, Bernhard et les autres sont incarcérés. «Puis j'ai renoncé. Car à cause des informations qu'ils livraient, les spectateurs auraient pu se mettre à fantasmer sur des actes encore plus graves que ceux qu'ils avaient commis.» N'empêche, *Article 43* établit un tel climat d'empathie avec ces détenus que le moment des confidences laisse un sentiment glaçant. «C'est vrai, on se prend un choc, soupire la réalisatrice. Beaucoup de gens m'ont écrit combien leurs préjugés sur les détenus, sur les matons, avaient giclé.»

Fernand Melgar en donnait récemment une parfaite démonstration dans *La forteresse*, l'art du documentaire tient souvent à l'endroit où est placée la caméra. Ni trop près ni trop loin. Denise Gilliland a appliqué cette idée dans un protocole très simple. «J'avais imposé le vouvoiement à



ENTRE LES MURS Denise Gilliland, 44 ans, face à une image du court-métrage *Gros cauchemar*, tourné par Pedro Toledo, détenu à Bochuz.

mon équipe, surtout qu'elle comptait plusieurs femmes. Je me disais: «Si on commence à se tutoyer, après c'est les bises, puis les bisous aux gardiens.» Je voulais garder une distance professionnelle.» Elle éclate de rire. «Mais c'est rigolo, quand Bernhard est sorti, tout de suite, on est passé au «tu»!»

L'ex-détenu, réalisateur du court *Pourquoi Bernard, pourquoi!* participe même à la tournée de projections-débats qui en-

tourne *Article 43*. «Par contre, nous n'avons pu retourner là-bas que deux fois.» La réalisatrice a tenu à soumettre aux cinq participants une maquette du film avant d'en arrêter la version définitive. «Je me souviens du silence après la première projection, ils étaient super émus. Comme un retour à la conscience de tous ces efforts fournis. Par contre, le groupe n'a pas duré. Chacun est reparti à ses occupations, l'atelier patates, la cuisine, etc.» ■

Projections spéciales d'*Article 43*, suivies des cinq courts-métrages, City Pully, demain, 20 h; Cinéma d'Oron, mercredi, 20 h; Urba 2 Orbe, vendredi; Bio à Carouge/GE, dimanche, 10 h 30; Royal à Sainte-Croix, di 9 nov., 18 h. Débat en présence de la réalisatrice Denise Gilliland, de la productrice et fondatrice de Prélude, d'Anne-Laure Sahy et de l'ex-détenu et réalisateur Bernhard Baeriswyl. En salle dès mercredi.